

Les accueils de loisirs et séjours de vacances sont de merveilleux espaces d'épanouissement des enfants et des adolescents. Ils proposent de multiples expériences qui contribuent à leur éducation et à leur développement.

Etre animatrice, animateur c'est participer à la vie d'un accueil, c'est contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes, c'est prendre plaisir à créer les meilleures conditions de leur accueil et de leur épanouissement.

La formation BAF A est une préparation à de nouvelles fonctions mais aussi un apprentissage citoyen. Vous y trouverez un terrain de valorisation et de transmission de ce qui vous passionne et vous construit.



NOS VALEURS

Les Foyers Ruraux s'appuient sur leur projet éducatif pour décliner leurs principes pédagogiques au sein des accueils collectifs de mineurs et des formations. Ils partagent les valeurs suivantes :

Accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction

Les Foyers Ruraux sont attentifs à l'évolution de chaque individu au sein des groupes. Ils encouragent le vivre ensemble, la coopération, l'autonomie et la prise d'initiative.

S'inscrire dans une logique de coéducation

Les Foyers Ruraux participent à la réflexion globale éducative. Les stagiaires pourront découvrir l'importance de travailler avec l'environnement des enfants : les parents, les habitants, les élus, les bénévoles, etc.



Cultiver l'ouverture au monde

Il est nécessaire que chaque enfant puisse découvrir le monde qui l'entoure et prendre pleinement conscience des richesses de notre environnement et l'importance de l'ouverture aux autres et aux différences.

CONTACT

Fédération Départementale des
Foyers Ruraux des Vosges

Olivier CONSTANT

03 29 37 86 93

olivier.constant@mouvement-rural.org

Viser toujours la qualité éducative

Les Foyers Ruraux défendent une approche exigeante, impliquée et résistante à la pression économique et sociale. Les stagiaires découvriront l'importance de prendre le temps de la réflexion et de la construction des projets.

BAF A

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation



Imprimé par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

DEVENEZ

ANIMATRICE ANIMATEUR



AVEC LES FOYERS RURAUX DES VOSGES !

Le **BAFA** permet d'animer, à titre **non professionnel** et de façon occasionnelle, des **accueils de loisirs** ou **séjours de vacances**. Pour s'inscrire, il faut être âgé de **16 ans au 1er jour du 1er stage**. Le parcours de formation se déroule en **3 étapes** et doit s'effectuer dans un délai de **30 mois**.

1. SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE

Durée : 8 jours - vacances de printemps

La session de Formation Générale permet la découverte et l'appropriation de notions essentielles pour assurer les missions d'animation. On y aborde notamment :

- ⇒ La connaissance de l'enfant et de l'adolescent.
- ⇒ Le rôle éducatif de l'animateur et son positionnement.
- ⇒ L'expérimentation de nombreuses activités.
- ⇒ Le fonctionnement des accueils, la législation et la sécurité.

2. STAGE PRATIQUE

Durée minimum : 14 jours

Un stage en situation d'animation en accueils de loisirs ou séjours de vacances. Nous vous accompagnerons dans vos démarches pour trouver un organisme susceptible de vous employer

3. SESSION D'APPROFONDISSEMENT

Durée : 6 jours - vacances d'automne

Cette session permet de faire le point sur son parcours de formation à partir de l'analyse de son stage pratique mais aussi d'approfondir ses connaissances techniques et pédagogiques.

Les stagiaires pourront découvrir de nouvelles activités pour construire des projets d'animation de qualité.



NOS ENGAGEMENTS

- × **Accueil et hébergement de qualité.**
- × **Nombre de stagiaires limité afin de favoriser un suivi individualisé.**
- × **Equipe de formateurs expérimentés, composée de professionnels et volontaires engagés.**
- × **Accompagnement tout au long de la formation** (aide à la recherche de stage pratique, journées de rassemblements et de formation).

LES AIDES

La MSA ou la CAF : différentes aides en fonction ou pas des ressources.

Le Conseil Départemental des Vosges (carte Zap) : chèque de 100 € (pour le 3ème stage).

Les communautés de communes ou les communes : renseignez-vous certaines aides peuvent être importantes.

Les comités d'entreprises aident aussi, n'hésitez pas à vous renseigner.

POUR VOUS INSCRIRE

Vous devez vous pré-inscrire sur le site national : <http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> en suivant la procédure indiquée.

Vous recevrez un numéro à communiquer lors de votre inscription.

Ensuite, vous devez remplir la fiche d'inscription de la formation et nous la transmettre accompagnée d'un chèque d'acompte de 100 €. Nous vous enverrons une confirmation d'inscription ainsi que des informations pratiques.



BAFA 2023

LE STAGE DE FORMATION GENERALE

**Du 15 au 22 avril
à Mirecourt**

Tarif réduit : 430 €

Plein tarif : 530 €

Session en internat

La session aborde tous les éléments constitutifs du rôle et de la fonction de l'animateur. Les sujets abordés :

- ⇒ La connaissance de l'enfant et de l'adolescent.
- ⇒ Le rôle éducatif de l'animateur et son positionnement.
- ⇒ L'expérimentation de nombreuses activités.
- ⇒ Le fonctionnement des accueils, la législation et la sécurité.

LE STAGE D'APPROFONDISSEMENT

La session a pour objectifs de faire un bilan des différentes étapes de la formation et une analyse du parcours, mais aussi :

- ⇒ D'enrichir les connaissances et les acquis des précédentes sessions.
- ⇒ D'élargir les connaissances et découvrir de nouvelles activités, pour construire des projets d'animation de qualité.

**Du 28 octobre
au 2 novembre
à Mirecourt**

Tarif réduit : 350 €

Plein tarif : 430 €

Session en internat

POUR VOUS INSCRIRE :

**Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges
205 avenue Louis Buffet 88500 MIRECOURT - Tél : 03 29 37 41 42**

Réfèrent BAFA : Olivier CONSTANT : 03 29 37 86 93

olivier.constant@mouvement-rural.org

Le BAFA en internat c'est vraiment une expérience riche et sympa !



Une session en internat pour vivre une belle aventure collective, créer une belle ambiance, prendre le temps d'échanger, de se connaître, et profiter pleinement de chaque moment de la formation .

Nous pouvons aussi prendre en compte les contraintes des personnes qui ont des obligations particulières en aménageant les temps en soirée (nous prévenir avant le début de formation).

Les aides

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales accorde une aide de 91,47 € sans condition de ressources aux stagiaires de la session d'approfondissement.

La CAF des Vosges et la MSA Lorraine accordent aussi des aides sous conditions de ressources (jusqu'à 300 €).

Le Conseil Départemental des Vosges aide les jeunes jusqu'à 25 ans par le biais de la carte ZAP (100 €).

Certaines communautés de communes proposent une aide pouvant aller jusqu'à 200 €, renseignez vous.

Vous pouvez aussi vous renseigner aussi auprès des comités d'entreprises, de votre commune...



Inscription administrative

Avant de vous inscrire à notre stage avec le bulletin ci-joint, vous devez impérativement vous rendre sur le site <http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> et créer votre espace personnel. Il vous sera attribué un numéro d'inscription que vous pourrez reporter sur votre bulletin d'inscription. Dans cet espace, vous pourrez aussi gérer le déroulement de votre cursus.



Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges
205 avenue Louis Buffet 88500 MIRECOURT
Tél : 03 29 37 41 42 - Mail : foyers.ruraux88@orange.fr



FICHE D'INSCRIPTION BAFA

Fiche à envoyer correctement remplie et signée
à la FDFR des Vosges accompagné d'un acompte de 100 €.



Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Mobile :

Adresse mail :

Je souhaite m'inscrire au stage BAFA :

Session de formation générale Session d'approfondissement

N° d'inscription cursus BAFA (jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) :

Adhérent d'un foyer rural (lequel et N°) :

Souhaite adhérer à la FDFR des Vosges (joindre un chèque de 10 €)

Je suis élève au Lycée de Harol en classe de :

Ce stage sera financé par :

Moi-même (ou mes parents) : joindre un chèque d'acompte de 100 €

Mon employeur ou une tierce personne (faire remplir l'attestation au dos du document).

Fait à :, le

Signature :

N'oubliez pas de remplir l'autorisation parentale pour les mineurs

Autorisation parentale

Je soussigné-e père, mère, tuteur légal, atteste qu'après avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement des stages organisés par la FDFR des Vosges, j'autorise (nom et prénom)..... à s'inscrire au stage mentionné, à participer à toutes les activités prévues durant le stage.

J'autorise le responsable du stage à faire soigner mon enfant et à prendre toute mesure nécessitée par son état de santé, selon les prescriptions du corps médical consulté. Je m'engage à rembourser les frais engagés.

J'autorise Je n'autorise pas que des images prises au cours du stage soient reproduites et diffusées par la FDFR des Vosges sur différents supports tels qu'un site Internet, une brochure ou une exposition.

Je certifie exacts les renseignements figurant dans la fiche d'inscription.

Fait le, à

Signature :

Attestation de prise en charge financière

Je soussigné représentant l'organisme cité ci-dessous en qualité de

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Tél.:

atteste de la prise en charge par l'organisme du coût de la formation au bénéfice de (Nom prénom du/de la stagiaire) :

En totalité, soit € Partiellement, soit €

souhaite être destinataire des documents suivants :

Une convention de stage en 2 exemplaires Une attestation de présence

Autres document (préciser) :

Fait le, à

Cachet de l'organisme
et Signature du responsable